

Valorisation bénévolat

Mois de : _____

Le Conseil d'Administration du 6 décembre 2021 a convenu que ne serait chiffré que le temps passé par les principaux dirigeants. Le taux horaire retenu est de **15,00 €**. Il correspond au taux horaire du SMIC augmenté de 25% de charge. La fiche est à compléter tous les mois, à saisir dans BASICOMPTA en "Contribution" en utilisant le libellé "Personnel bénévole / Bénévolat"

Trésorerie	Temps passé		TOTAL
Saisie et pointage des factures dans Basicompta		à 15 € =	
Pointage du relevé bancaire		à 15 € =	
Archivage des documents		à 15 € =	
Etablissement du Compte de résultat		à 15 € =	
Mise à disposition des documents réclamés par la trésorerie de Bonnac Loisirs et les vérificateurs des comptes		à 15 € =	
Préparation réunions		à 15 € =	
Réunions (dont AG Section et AG Association)		à 15 € =	
Dépôts et retraits bancaires		à 15 € =	
Préparation demandes de subvention		à 15 € =	
Formation		à 15 € =	

Présidence et secrétariat	Temps passé		Evaluation
Veilleur textes réglementaires		à 15 € =	
Contacts extérieurs (dont Fournisseurs, Banque et Poste)		à 15 € =	
Négociation et achat pour manifestations		à 15 € =	
Formalités administratives et réglementaire		à 15 € =	
Préparation réunions		à 15 € =	
Réunions (dont AG Section et AG Association)		à 15 € =	
Préparation demandes de subvention		à 15 € =	
Formation		à 15 € =	